

Organisation mondiale du commerce

Centre William Rappard
154, rue de Lausanne
CH-1211, Genève 21, Suisse
Téléphone : (41-22) 739-5111
Télécopieur : (41-22) 731-4206
Télex : 412324 OMC/WTO CH
Internet : www.wto.org
Directeur général : Mike Moore
(Nouvelle-Zélande)

L'Organisation mondiale du commerce (OMC), institution autonome ayant des liens de coopération avec l'ONU, est l'organisme qui a succédé, le 1^{er} janvier 1995, au GATT, la troisième grande institution internationale issue des accords de Bretton Woods. Le rôle principal de l'OMC est de favoriser les échanges commerciaux libres et non discriminatoires entre les pays. L'OMC compte 133 États membres, tandis que 33 pays et 7 organisations internationales y ont le statut d'observateur.

De 1947 au 31 décembre 1994, sous l'égide du GATT, huit cycles de négociations se sont succédé en vue de réduire les tarifs douaniers à travers le monde et de favoriser l'accroissement du commerce international. C'est à l'issue du dernier de ces cycles, l'Uruguay Round, qu'est née l'OMC.

Les principales fonctions de l'OMC sont d'administrer les accords commerciaux négociés par les États membres, de fournir le cadre pour les négociations, de régler les différends commerciaux entre pays membres, de faire le suivi des politiques commerciales nationales, de fournir assistance technique et formation pour les pays en développement et de coopérer avec d'autres organisations internationales pour favoriser l'expansion harmonieuse du commerce à travers le monde. Enfin, par l'intermédiaire du Centre du commerce international, l'OMC fournit une aide spéciale à la promotion des exportations.



Union internationale des télécommunications

Place des Nations
CH-1211, Genève 20, Suisse
Téléphone : (41-22) 730-5111
Télécopieur : (41-22) 733-7256
Courriel : itumail@itu.int
Internet : www.itu.int
Secrétaire général : Yoshio Itsumi
(Japon)

Samuel Morse, lorsque 20 pays signèrent la Convention internationale sur la télégraphie et créèrent l'Union télégraphique internationale, l'ancêtre de l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'UIT est devenue une agence spécialisée des Nations Unies le 15 octobre 1947.

L'UIT a pour responsabilité d'attribuer toutes les fréquences de radio et de télévision du monde selon un système très rigide. L'UIT assure en outre la coordination de tous les modes de télécommunication



Le tout premier accord international en matière de télécommunications remonte au 17 mai 1865, à peine 21 ans après l'invention du télégraphe par